

Licence 2022:
Licence 2023 :



Numéro facture :

FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION



Inscription annuelle au PONEY CLUB EQUIPASSION

Je soussignée, Nom, Prénom _____

Adresse _____

Tel, Portable obligatoire _____

Date de naissance _____

Adresse e-mail lisible: _____

M'inscrire dans le cours d'équitation que se déroulera le _____ de
à _____

NIVEAU à cheval :

Autorisation médicale : **Certificat médical si problèmes**

J'autorise par la présente les enseignants du poney-club Equipassion à procéder à l'hospitalisation et aux actes médicaux nécessaires en cas d'urgence sur ma personne. Merci de nous préciser si vous avez des...

Problèmes cardiaques* :	oui	non	Problèmes respiratoires* :	oui	non
Problèmes nerveux* :	oui	non	Problèmes de vue* :	oui	non
Problèmes d'audition* :	oui	non	Problèmes Vertébraux* :	oui	non
Problèmes articulaire* :	oui	non	Problèmes d'attention* :	oui	non
Problèmes de communication* :	oui	non	*(opération, asthme, épilepsie, entorse chronique, hernie...)		

Précision : _____

Traitement permanent et/ou occasionnel : _____

Allergies : (alimentaires, plantes, matériaux ...) _____

PROFESSION :

J'autorise le club Equipassion à utiliser mon image au sein du club ou sur internet
Oui non

Paiement : Au 1^{er} cours carte Chèque ou espèces Règlement 1mois avant la fin du trimestre.
POSSIBILITE DE REGLER EN 2 ou 3 FOIS en début de mois.

Par carte de 10 au prix de 230€, toute reprise non décommandée à l'avance est décomptée

Valable 1 an à partir de l'émission de la facture. De septembre à août.

Par Forfait voir tableau affiché

Toute absence non décommandée 24h00 à l'avance fera perdre le cours, possibilité de participer au cours de rattrapage avec inscription préalable si le cours a été décommandé maxi 10 cavaliers. Si prévenue jour même avec certificat médical rattrapage possible.

**ATTENTION AUCUN COURS NE POURRA ÊTRE DEDUIT DU FORFAIT sauf 1ere semaine de chaque trimestre.
DANS LE CAS CONTRAIRE, LA TOTALITE DES COURS RESTANTS SERA FACTURE A 21€ PAR COURS.**

Les cours au forfait ou à la carte ne sont pas **remboursables** sauf cas suivants :

- Déménagement à + de 50 km des écuries (justificatif fourni)
- Raison médicale : blessures, maladie, occasionnant un arrêt total de l'équitation pour une durée indéterminée, avec certificat à l'appui.
- Adhésion et licence non remboursées
- Si confinement pas de remboursement reporté ou avoir sur stage.

Réglementation : PRESENCE 20 à 30 MIN AVANT LE COURS POUR LA PREPARATION ET L'APPEL

Le règlement intérieur est affiché à côté du bureau, vous en avez pris connaissance.

Les cavaliers mineurs sont sous la responsabilité de l'établissement durant leur reprise et le temps de préparation de leur monture, soit ¼ d'heure avant et après celle-ci

Lu et Approuvé

Date :

Signature :